

Ecole primaire
30 rue du Perron
25520 Sombacour
Tél 03 81 46 80 01

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école 18 octobre 2022 - Sombacour

Heure de début du conseil 18h00

Présents :

Pour les élus : M. DORNIER Aurélien, Mme MYOTTE DUQUET Marion, Mme GUYON Michèle

Pour les parents d'élèves élus : Mme CUCCUREDDU Aurore, Mme BOIDARD Mathilde, Mme PETER Marine, Mme CERF Marlène

Pour les enseignantes : Mme HAASZ Aurélie, Mme FARGEAUD Gwenola, Mme ENDERLIN Caroline, Mme GROSDÉMOUGE Aurore, Mme BOUVET Amanda

Excusées : Mme ANTOINE Sandrine (inspectrice de circonscription), Mme VILLA Michaëlle (directrice) ; Mme COURVOISIER Maud (parent), Mme BAUD Sonia (parent)

1. Présentation des membres du conseil d'école

Un tour de table est fait pour permettre à chacun de se présenter.

Nous excusons les membres suivants : Mmes Antoine et Villa,

2. Présentation des classes et effectifs dans l'école/le RPI

Ecole Sombacour

Mme HAASZ Aurélie – PS/MS : 27

Mme ENDERLIN Caroline – PS/MS : 27

Mmes BOUVET Amanda et GROSDÉMOUGE Aurore – MS/GS : 25

Mme FARGEAUD Gwenola – GS/CP : 22

Mme BEAURENAULT Pascale – CP : 23

Mme VILLA Michaëlle et BOUVET Amanda - CE2 : 24

Total : 148 élèves

Ecole Goux

Mmes VONIN Jessie et CARREZ Christelle – CE1 = 24

Mme KOZICKI et CARREZ Christelle – CE2/CM1 : 24

Mme PERONI Laurence – CE2/CM1 : 25

Mmes CUPILLARD Nicole et CARREZ Christelle – CM2 = 25

Total : 98 élèves

(Une inscription en CM2 est prévue dès la rentrée des vacances de Toussaint.)

Les effectifs pour le RPI : 246 élèves inscrits pour l'année 2022/2023

Prévisions des PS pour la rentrée 2023/2024 : 26 (Bians = 10 ; Goux = 11 ; Sombacour = 5)

3. Règlement intérieur

Aucune rubrique du règlement intérieur de l'école n'a été modifiée. Aucune remarque n'est apporté à l'issue de ce conseil. Nous procédons au vote :

Nombre de vote contre : 0 Nombre d'abstention : 0.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

4. Délibération sur la fusion des 2 conseils d'école du RPI

Tous les membres présents du conseil d'école votent à l'unanimité le regroupement des autres conseils d'école de l'année scolaire, en un seul. Un courrier de demande sera adressé à Mme ANTOINE, Inspectrice de notre circonscription. Mme Cupillard accepte de présider ces conseils d'école.

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

5. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, organisme qui gère des coopératives d'écoles. Les cahiers de comptes ainsi que les comptes rendus d'activités et financier sont vérifiés en septembre de chaque année par la mandataire principale Mme VILLA ainsi que par une autre enseignante de l'école, Mme GROSDÉMOUGE et une parent d'élèves, Mme CERF. Les comptes rendus sont ensuite envoyés à l'OCCE qui vérifie et valide les comptes. Celui-ci de cette année a été envoyé le 4 octobre, il est en cours de validation par cet organisme.

Bilan des activités de l'année scolaire 2021-2022

Revenus de la coopérative :

- Participation financière volontaire des familles en début d'année (somme forfaitaire de 10 €)
- Actions qui seront organisées dans les classes au cours de cette année : vente de biscuits Billiotte à l'occasion de Noël, la photo de classe

Dépenses principales :

- Adhésion à l'OCCE, assurance, frais de tenue de compte, achats de matériel pour les classes et leur fonctionnement, achat de visionneuses pour chaque classe, JMF ou école et cinéma, pour certaines classes, ...

Bilan financier de l'année scolaire 2021-2022

Produits : 5172,10 €

Charges : 5893,61 €

Bilan de l'exercice : - 721,51 €

Le bilan et le cahier des comptes restent accessibles aux parents.

6. Questions diverses

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Pour rappel, le PPMS permet aux écoles et établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée.

Les PPMS ont été mis à jour pour cette nouvelle année scolaire, aucune modification majeure n'a été apportée. Un exercice « attentat/intrusion » avec confinement dans les classes est prévu courant décembre (directive ministérielle). Aucune date n'est arrêtée à ce jour. Les élèves seront préparés à cet exercice

Un exercice d'évacuation des locaux a été réalisé le mardi 11 octobre, sous la surveillance de Mme Bouvet. L'alarme a été déclenchée par Mme Bouvet. L'évacuation a été achevée en moins de 2min et les élèves de la PS au CE2, se sont montrés très calmes et efficaces.

Un compte rendu a été rédigé à la suite de cet exercice, il est archivé dans le registre de sécurité et dans le PPMS.

7. Questions diverses

Protocole sanitaire

Nous sommes passés au niveau 1. Le niveau 1 du protocole sanitaire en milieu scolaire implique notamment que **le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire et pour le personnel des écoles.**

Notre attention est attirée sur les points suivants :

- absence de restriction sur les activités sportives en intérieur à tous les âges.
- la limitation du brassage au niveau 1 n'est plus obligatoire,
- nécessité de maintenir le lavage des mains et l'aération des pièces plusieurs fois par jour.

Rappel sortie du bus pour les élèves de la maternelle

- Il est rappelé que seules des personnes adultes peuvent venir chercher les élèves de la maternelle au bus et que ces dernières doivent se présenter à la porte du car pour récupérer les enfants. Ceci pour assurer pleinement la sécurité de ces enfants.

Projets de l'école de Sombacour

Pour les CE2 : au cours de l'année, les élèves passeront le permis piéton et travailleront avec Préal sur les déchets. Les séances se feront sous forme de 2 ou 3 animations. Le thème et les dates restent à définir.

Projet danse assuré par Mme Laëticia HOUSER, pour toutes les classes sur les mois de janvier et février, 10 séances prévues à raison d'une séance par semaine.

Les deux classes de ps/ms iront au cinéma le 29 novembre 2022, il reste une autre date à fixer.

Les classes de Mmes FARGEAUD et BEAURENAULT iront aux spectacles JMF.

Nous renouvelons l'opération cartes de vœux fabriquées par les élèves de Sombacour et glissées dans le panier des personnes âgées lors du repas offert par la municipalité.

Les élèves de CE2 sont invités à aller chanter La Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre à Goux les usiers.

Demandes faites à la CCA800 :

- d'étagères dans le local situé sous le préau. Pour rappel, celles-ci ont été demandées l'année dernière lors du 1^{er} conseil d'école. La CCA avait répondu favorablement à cette demande. Est-ce que nous pouvons espérer les avoir au cours des vacances de la Toussaint ?
- d'un marquage au sol à faire dans la cour de récréation pour délimiter les espaces dans lesquels les élèves doivent se ranger au retour de la récréation. Nécessaire pour les élèves de la maternelle, notamment en début d'année.
- d'un marquage sur le parking pour délimiter les espaces dans lesquels les élèves doivent se ranger lors des exercices d'évacuation. Demande faite l'année dernière, M. Garcia devait nous faire une réponse, mais rien à ce jour ? Est-ce envisageable ?
- d'un réglage du détecteur de lumière dans le couloir des MS/GS ?
- de savon à la maternelle sous forme mousseuse, pour éviter la consommation d'eau et faciliter le lavage des mains.
- Banc à réparer dans la cour

L'équipe enseignante remercie la CCA800, ses membres, les élus de la commune de Sombacour et M. Thomas Sievert pour leur grande disponibilité et réactivité.

En l'absence d'autres questions, le conseil prend fin à 18h55

La présidente, *Caroline ENDERLIN*

La secrétaire, *Amanda BOUVET*